



1^{ière} EPREUVE DE VITESSE
CAROLE (France)
30 & 31 AOÛT 2025
REGLEMENT PARTICULIER
IMN 191 / 65
EMN 10 / 1917



1. Le K.V. Ostend Motor Sport v.z.w. organise le samedi 30 & le dimanche 31 août 2025 une course internationale de Course sur Route pour motos à Carole (France). Les entraînements et les épreuves ont lieu d'après le planning repris en annexe. L'organisateur est MC Motors Events et K.V. Ostend Motor Sport est le promoteur.

Les catégories suivantes sont prévues : Superbike, Supersport, WBB Supersport & Superbike, Belgian Supersport, Supersport 2000 & Superbike Youngtimer, Belgian Supertwin & Stocktwin 650, Northern Sidecar Cup 600 & 1000, Yamaha Cup R3 & R7 et Freetech 50/Classic 50 Eurocup.

Toutes les épreuves comptent pour le championnat BeNeLux Trophy, le championnat Belge "Courses sur Route", le championnat Hollande Ouvert, Northern Sidecar Cup, la Coupe Yamaha R3 & R7 et Freetech 50/Classic 50 Eurocup.

La manifestation est régie par les règlements internationaux de la Fédération Internationale Motocycliste (F.I.M.), de la Fédération Motocyclisme Belge (F.M.B.) et par les prescriptions stipulées au présent règlement particulier. Par son inscription, le pilote doit se soumettre à toutes ces réglementations.

2. Le circuit fait 2.055 mètres de longueur. Les épreuves se déroulent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Toutes manœuvres exécutées dans le sens inverse de la course, sera immédiatement punie de l'exclusion du coureur et de la machine.
3. **Pour Info** : Il y a un «Trackday» prévu le vendredi 29 août 2025. Les inscriptions passent via www.ostendmotorsport.be. (Attention : les places sont limitées !!)
4. **Horaire 30 & 31 août 2025** : voir annexe.
5. La procédure de départ pour toutes les catégories le 30 & 31 août 2025 est prévue comme dans le règlement F.M.B. Courses sur route 2025.

Le nombre de participants sur le circuit pour toutes les classes solos est limité à 30 en course. Pour les essais : 36.
Le nombre de participants sur le circuit pour tout le sidecar est limité à 20 en course. Pour les essais : 24.
6. Les trois coureurs les mieux placés **de chaque série** monteront sur le podium après chaque course. Nous demandons aux pilotes de se conformer strictement à ces dispositions afin de permettre le déroulement correct du programme.
7. Le barème prix n'est pas prévu.
8. Plaintes : chaque plainte devra être remise par écrit au directeur de course conformément aux directives stipulées par la Code Disciplinaire F.M.B.
9. Cette manifestation est régie par le code sportif de la F.M.B. et par le présent règlement. Les coureurs doivent connaître les prescriptions.
10. **La procédure de départ pour l'épreuves le 31 août 2025 commence au panneau "30 secondes" !!! Aucune personne est autorisée à la grille de départ après la tour de reconnaissance !!!**
11. Après le drapeau à damiers, les coureurs devraient exécuter un tour complet et entrer au paddock.
12. Les machines des coureurs doivent être équipées selon les prescriptions F.M.B. "Courses sur route". Les coureurs doivent porter un casque et doivent être équipés d'un cuir, autant pendant les entraînements que pendant les courses.
13. **Le Contrôle Technique est ouvert le vendredi 29 août 2025 à partir de 18 hr jusqu'à 21 heures et le samedi 30 août 2025 à partir de 07.00 heures. Le Contrôle Technique aura lieu dans les locaux techniques en paddock.** Les coureurs et les passagers doivent présenter leur motorcycle et leur équipement personnel.
14. A l'arrivée à Carole et avant d'être admis dans le paddock, un contrôle est prévu pour les pilotes et les accompagnants. L'entrée est payant. Chaque pilote a accès gratuit pour lui-même et 3 accompagnants. Dans les équipes side-car, le pilote et le passager ont accès gratuit + 3 accompagnants.
Des tickets extra peuvent être achetés sur place.
Un maximum de 2 véhicules par pilote est autorisé sur le paddock. Les véhicules supplémentaires doivent stationner sur le parking des visiteurs.
15. Un contrôle est prévu pour les coureurs participants et leurs accompagnants avant d'avoir accès au parc des coureurs. Veuillez-vous se présenter à l'**INFO** où vous obtiendrez les documents nécessaires qui donnent accès au parc.



1^{ière} EPREUVE DE VITESSE
CAROLE (France)
30 & 31 AOÛT 2025
REGLEMENT PARTICULIER
IMN 191 / 65
EMN 10 / 1917



Le « INFO » sera ouvert le vendredi 29 août 2025 à partir de 18.00 hr jusqu'à 21.00 hr et le samedi 30 août 2025 à partir de 07.00 hr

16. Seul un bracelet correct permettra d'accéder à la voie des stands. Les chiens et les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés dans la voie des stands.
17. Tout mouvement des enfants en minimotos dans le paddock est strictement interdit. La vitesse maximale dans le paddock est de 10 km/h. Le port du casque est obligatoire.
18. Les pilotes sont responsables des actions de leurs mécaniciens, du personnel de l'équipe et de leurs invités.
19. Les chiens sont autorisés dans le paddock, mais doivent toujours être tenus en laisse. Les propriétaires sont toujours responsables de leur chien.
20. Les pilotes et les équipes doivent déposer tous leurs déchets dans les conteneurs de déchets appropriés. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du site.
21. Pour des raisons de sécurité, les barbecues sont interdits dans le paddock.
22. Il est interdit d'offrir de la nourriture ou des boissons (gratuites ou payantes). Les équipes ne peuvent offrir de restauration qu'à leurs propres membres de l'équipe.
23. Il est **interdit** de laisser vos pneus usagés sur le site.
24. Il est rappelé aux parents qu'ils sont responsables de leurs enfants dans et autour du paddock. L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de blessure ou d'accident.
25. **Commissaire d'organisation** : Kurt Vanborm
Secrétaire de Course : Nicolas Rose
Directeur de course : Jean-Luc Dequesne
Responsable Commission Technique : Alain De Vrieze
Chronométrage : RIS-Timing
26. **La limite du bruit est fixée à maximum 102 dB/A !!!**
27. **Licences**
Les épreuves sont ouvertes aux possesseurs d'une licence européenne ou internationale. Les possesseurs d'une licence étrangère doivent avoir une autorisation de sortie de leur Fédération nationale.
Pour le **Freotech 50/Classic 50 Eurocup**, les pilotes non-licenciés seront admis moyennant l'obtention d'une licence "1 manifestation". Vous pouvez obtenir une licence "1 manifestation" à l'"INFO" et le prix est fixé à 75 €.
28. Les communications téléphoniques urgentes, le jour de l'épreuve se font via le n° 0032-477-98.05.29 (Kurt Vanborm).
29. **Adresse du Circuit** : RD40, 93290 Trembley-en-France, France
30. **Transpondeur**
L'utilisation d'un transpondeur est obligatoire. Votre transpondeur devrait en condition parfait et complètement chargé. Le numéro de votre transpondeur devrait communiquer à l'INFO. Il y a la possibilité de louer des transpondeurs.
Le prix de location d'un transpondeur est 30 €.
La licence ou carte d'identité du pilot doit être délivré à titre de garantie !!!
31. Le paddock est accessible à partir du jeudi 28 août 2025 à 18.30 hr. Tout le monde doit avoir quitté le Paddock 1 le dimanche 31 août 2025 avant 24.00 hr. Si vous voulez quitter le circuit plus tard, vous devez vous placer sur Paddock 0, 1 bis ou 2.
32. Le pilote doit s'inscrire avec le formulaire d'engagement en annexe **avant le 15 août 2025**. Vous pouvez encore s'inscrire après le 15 août 2025, mais toute inscription après cette date ne peut être refusée si les catégories souhaitées sont complètes.



1^{ière} EPREUVE DE VITESSE
CAROLE (France)
30 & 31 AOÛT 2025
REGLEMENT PARTICULIER
IMN 191 / 65
EMN 10 / 1917



33. Un pilote inscrit peut annuler son inscription. S'il le fait avant le 15 août 2025, il recevra 100% de son montant d'inscription. À compter du 15 août 2025, aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera effectué.

34. **Le prix d'inscription par pilote sera :**

- **270 €: Superbike (BeNeLux Trophy), Supersport 600 (BeNeLux Trophy), SSP, SSP2000 & SBK Youngtimer**

Les inscriptions se passent via www.ostendmotorsport.be

- **250 €: Freetech 50/Classic 50 Eurocup**

Les inscriptions se passent via www.ostendmotorsport.be

- Participants pour le **Belgian Supertwin & Stocktwin 650** doivent se diriger vers

jacques.borremans@skynet.be

- Participants pour le **Northern Sidecar Cup 600 & 1000** doivent se diriger vers

[Entry Form Northern Sidecar Cup 2025 – Northern Sidecar Cup](#)

- Participants pour la **Coupe Yamaha R3 & R7** doivent se diriger vers le promoteur.

- Participants pour la **WBB** doivent se diriger vers www.wbb-racing.be

Au nom de k.v. OSTEND MOTOR SPORT v.z.w.

Kurt VANBORM – Commissaire d'organisation
K.V. Ostend Motor Sport vzw
GSM: 0032-477-98.05.29
E-mail: kurt.vanborm@telenet.be